

POÉSIES BERBÈRES

Parmi les productions littéraires régionales de l'Algérie, de la Libye, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, de la Tunisie, on se doit de citer les chants et les poèmes d'expression berbère. Au travers de la dispersion des parlers berbères, les langues que les poètes ont forgées recréent de véritables unités locales. En effet, s'il n'y a pas de berbère commun, sinon cette structure idéale esquissée par les linguistes, il y a quelques langues littéraires communes, définies de l'extérieur par l'extension du domaine géographique où les poèmes sont diffusés et compris, définies de l'intérieur par un système grammatical et lexical qui n'est pas celui de tel ou tel parler de la même aire.

Certains préjugés tenaces, venant de clercs tout pénétrés de l'absolue supériorité de l'écrit sur l'oral, qu'ils soient de culture occidentale ou de culture orientale, ont pu laisser croire à la pauvreté, à la « simplicité primitive » des poésies berbères, c'est pourquoi il est nécessaire de souligner et l'existence de langues littéraires et la valeur artistique, pleinement sentie par le groupe social où elles sont créées et exécutées, d'œuvres que des siècles de maniement des techniques orales ont permis de construire et d'affiner. Les conditions historiques des études berbères expliquent pour une part ces opinions défavorables sur l'art poétique berbère [P. G.-P., *Tradition*, p. 315-316] (1). La carence des documents en rend également raison. On pourrait reprendre ici ce qui est dit ailleurs dans cet article du conte maghrébin. L'accès qui nous est donné à la poésie berbère est malaisé. Il faut aller chercher les poèmes, souvent, dans des études grammaticales ou ethnographiques. Les traductions sont parfois absentes, la plupart du temps insuffisantes. Peu d'enquêteurs se sont posé le problème de l'établissement des textes. On associe volontiers la notion de littérature orale — et la plupart des poésies berbères sont de tradition orale — à celle de texte fluctuant, incertain, qui ne mérite donc pas d'être traité avec rigueur. Il faudrait, au contraire, pour des poèmes qui vivent, se transmettent, s'adaptent, se recréent, recueillir chaque variante avec un soin scrupuleux, en indiquant les conditions de sa création et de son exécution. Tout texte oral exige le même respect que celui du philologue pour un manuscrit.

Il reste un immense effort à poursuivre pour recueillir et établir les documents poétiques sur des territoires aussi vastes que ceux des aires

(1) Voir les références bibliographiques (avec l'indication des désignations abrégées) à la fin de l'article.

berbérophones, qu'il s'agisse soit de manuscrits anciens, soit d'une production orale en perpétuel mouvement et en perpétuel devenir. Nous ne connaissons qu'une infime partie de ces documents, aussi les vues qui seront présentées dans ces lignes doivent-elles être tenues pour partielles et provisoires.

*

**

Les chants anciens sont sans doute, à ce jour, les moins mal connus. Les dialectologues et les ethnologues nous ont transmis des chants rituels, des légendes en vers célébrant de pieux personnages, des poésies d'amour ornées de motifs qui semblent sortir des *qaçida* les plus archaïques. Pendant des décennies, les savants occidentaux ont résolument cherché dans les sociétés berbères tenues pour autochtones et considérées comme garantes d'une tradition authentique, tout ce qui pouvait être antique. Ainsi, en allant à la découverte d'un paganisme pré-musulman et même pré-romain, ou de vestiges d'une empreinte romaine, on a recueilli, avec les rites agraires, ceux des seuils de saison ou d'année, ceux du mariage, dans les descriptions du culte des saints ou des réunions tribales ou des manifestations de groupe, des chants qui véhiculent de très vieilles formules, souvent obscures. Mais si des ethnologues ou des historiens, comme Henri Basset ou S. Gsell, ont pu utiliser ces vestiges dans la reconstruction hypothétique d'époques révolues, cela ne doit pas faire oublier que « survivre » est encore « vivre » et que les chants rituels par exemple sont des chants actuels, que, même si l'on promène la fiancée de Pluie, ou si l'on danse pour une fête de semailles, les rogations versifiées, qui ont pu s'adresser à quelque ancienne divinité, sont dites par des musulmans d'aujourd'hui, sanctifiées par les noms bénis, et destinées au dieu de l'Islam. Que reste-t-il là-dedans de rites qui furent anciennement magiques ? Dans quelle mesure l'exécutant a-t-il encore conscience d'infléchir, par la force du verbe, le cours des phénomènes naturels ? L'obligation d'associer le chant à tel ou tel épisode du mariage semble, dans plus d'un groupe berbérophone, venir tout autant du désir de se conformer aux convenances et de donner du lustre à la cérémonie que d'écarter les maléfices. On est loin de la pure fonction magique. D'ailleurs qu'il s'agisse de chants de mariage, de chants saisonniers ou de chants de travail, leur contenu glisse souvent vers celui de chansons de divertissement, vers des textes qui n'ont plus de rapport avec le contenu de l'acte qu'ils accompagnent. Il faut souligner l'évolution de ces chants qui, certes, peuvent véhiculer d'importants fragments archaïques, mais que leurs fonctions nouvelles, dans des sociétés qui changent, ont plus ou moins complètement restructurés.

Les légendes en vers des répertoires religieux se sont transmises, elles aussi à travers les siècles. Mais voir dans Abraham, Moïse, Job ou Joseph des personnages bibliques dont l'archaïsme serait exploité à des fins littéraires serait également une erreur. Comme le remarque Y. Nacib dans son étude sur des poèmes enregistrés presque dix ans après l'indépendance de l'Algérie, il n'y a, dans le sentiment des récitants, et de leur auditoire, aucune conscience de la chronologie : ces personnages pieux, agréés par le Coran, sont

autant de modèles durables pour les musulmans, d'exemples de piété, de vertu, de soumission à Dieu [v. aussi M. Mammeri, *Rev. Af.*, et J. Drouin]. Le problème n'est donc pas celui de la survivance des thèmes littéraires, mais celui de la pérennité d'une religion et de la fonction d'une forme littéraire qui continue à diffuser, dans la langue vernaculaire, un enseignement religieux et moral accordé aux exigences esthétiques (c'est-à-dire artistiques et sentimentales) du groupe où elle se perpétue.

*
**

Si des textes qu'un étranger à ces cultures pourrait juger caducs affirment leur vitalité, c'est à l'intérieur d'une littérature indissociable de la vie : de nombreuses manifestations de l'activité humaine, travaux ou réunions quotidiens, fêtes familiales, fêtes collectives, suscitent poèmes ou chants. Tout le monde goûte la poésie, beaucoup de gens savent des vers, et la proportion de ceux qui en composent est sans doute bien plus forte que dans les sociétés occidentales. Cette poésie qui vit avec le groupe accueille sans difficulté des motifs modernes. Elle est une expression du devenir du groupe, de ses crises, de ses tensions. La lutte contre le colonialisme a profondément marqué la poésie des différents groupes berbérophones, soit aux périodes de conquête, soit, plus récemment, à la période de libération : l'exaltation du combat pour l'indépendance, la glorification des *imjihad*, les « maquisards », l'appel aux morts, l'indignation devant la torture, la condamnation des traîtres, l'appel à la vigilance même une fois que l'indépendance est acquise, tels sont les échos multipliés par les poèmes marocains et algériens entre 1955 et 1970 environ. A la notion toujours vivace de la guerre sainte pour que demeure l'Islam « du Maroc à l'Égypte », se joint la conscience naissante de la « patrie » [P. G.-P., *Recueil*, n° 25, 26, 23; Y. Nacib, p. 296-321, et, entre autres, n°s LXVI, LXVII; P. Reesink].

Les problèmes socio-économiques sont également présents dans la poésie berbère, notamment ceux qui sont liés à l'émigration ouvrière en Europe. Les peines physiques et le dénuement moral de l'ouvrier algérien ou marocain trouvent dans les poèmes kabyles et chleuhs une expression d'un lyrisme sobre et poignant. Les souffrances de l'exilé ne sont pas seulement dans le travail de la mine, « loin du soleil », ou la fatigue d'efforts trop durs, elles sont avant tout dans la solitude de l'homme privé de sa famille, de ses enfants, tourmenté de laisser à sa femme le poids de leur éducation, celui de l'exploitation de la terre; elles sont dans la dureté des « mécréants » qui mangent les bons morceaux pendant que l'immigrant trime, qui festoient pendant qu'il s'afflige, loin des siens. Les divertissements illusoire du jeu et du vin ne parviennent pas à guérir le solitaire : sa nostalgie est en effet une véritable maladie qui le ronge et le vieillit. Le poète connaît les misères qu'il chante : il a vu partir son frère, son fils, il est parti lui-même pour travailler en France, en Hollande, en Allemagne. Les poèmes de l'émigration, même s'ils reprennent certaines formulations d'anciens poèmes de l'exil, ne sont donc ni l'expression d'une aventure individuelle et exceptionnelle, ni une simple récréation poétique. Ils sont l'écho du trouble de certaines sociétés maghrébines où l'équilibre économique rural

est rompu depuis des dizaines d'années et les structures familiales et locales menacées [v. P. G.-P., *Recueil*, n^{os} 19, 20, 5, 34, 33; *Motifs*; *EPHE 1970*, p. 204-207]; Y. Nacib, p. 158, 322-343]. Les motifs de la plainte et de l'amertume ne sont pas seuls à trahir ces tensions. La satire, légère ou cruelle, manifeste aussi les conflits entre cultures : traditions rurales et mœurs citadines, civilisation musulmane et civilisation occidentale sont confrontées dans l'expérience des émigrants. De cette confrontation — ou de ces affrontements — sont témoins les néologismes intégrés dans les poèmes berbères d'aujourd'hui, du « mandat », de l'« auto » et du « métro » au « reniement », en passant par les « cartes » et les « courses »; ces termes, tout frémissants de connotations que les occidentaux soupçonnent mal, sont les signes de la civilisation industrielle où, certes, les émigrants se meuvent à l'aise, mais qui les meurtrit par les tentations, les contradictions, les sacrifices qu'elle leur impose [v. P. G.-P., *Motifs*, p. 274-275; *Tradition*, p. 316-318].

*
**

Le modernisme des poésies berbères n'est pas une teinture superficielle, une mise au goût du jour par l'insertion, à peu de frais, de quelques emprunts étrangers. C'est un modernisme dans la ligne d'une vieille tradition, et qui tient à la place du poète dans les sociétés considérées. A la différence des littératures occidentales modernes dont on pourrait figurer la production et la diffusion par un vecteur qui, prenant naissance à l'écrivain, porterait l'œuvre à un public éloigné de l'écrivain et dont celui-ci ne connaît jamais immédiatement la composition ni les réactions, la poésie des régions berbérophones serait représentée par une circonférence où seraient placés trois points, le poète, l'œuvre, le public, tels que la trajectoire allant du poète, par l'œuvre, au public rapporte sans cesse au poète à la fois les réactions du public à l'œuvre et ses réactions au monde où ils vivent tous deux, et où le poète ne peut pas ne pas être engagé. Il doit donc se faire l'écho des sécheresses, des famines, des combats, des malheurs et des bonheurs, ce dont témoignent les poèmes berbères connus, des pays nomades et des pays sédentaires, depuis qu'on les connaît [P. G.-P., *Tradition*, p. 322]. Il se veut aussi maître à penser, prenant ses distances par rapport au groupe : ainsi, en 1960, un poète marocain, comme un de ses devanciers en 1930, essaie de poser des règles de vie qui permettraient à l'émigrant de concilier son rôle dans une société étrangère et son appartenance au groupe originel [v. P. G.-P., *Recueil*, n^{os} 19, 20, 21; n. p. 240; n^o 5 et notes].

Les conditions actuelles de la production littéraire expliquent pour une part la constante adaptation des poésies d'expression berbère à l'évolution des sociétés berbérophones. Dans les sociétés occidentales contemporaines, la fonction de la poésie est restreinte, souvent, à l'art pour l'art; le roman, le théâtre, la chanson y sont en général plus disponibles pour l'engagement de l'écrivain. Or les formes narratives ou dramatiques, malgré leur transformation dans certains groupes berbérophones, ne sont pas encore utilisées pour le roman ou le théâtre [P. G.-P., *Tradition*, p. 318-319]. C'est donc la poésie qui, outre celle de pur divertissement, assume les fonctions dévolues ailleurs à la prose, exception faite, bien entendu, du conte et de certains types

de récit. Les techniques de composition, la liberté de la thématique, une forme donnée pouvant recevoir les motifs les plus divers, un symbolisme et un lyrisme reposant sur la convenance entre le groupe et le poète, favorisent l'harmonisation des motifs modernes aux motifs anciens et la réinterprétation des motifs anciens dans des structures résultant d'agencements nouveaux [P. G.-P., *Tradition*, p. 320-322; *Motifs*, p. 275-278].

La carence ou l'archaïsme de systèmes d'écriture traditionnels, l'exiguïté des publics, puisqu'il n'y a pas de langue littéraire commune à l'ensemble des groupes berbérophones, la dispersion de ces groupes dans plusieurs états, la difficulté, au moins provisoire, de lire ce qu'on est habitué à entendre, opposent en ce moment des obstacles psychologiques, sociaux, économiques à la constitution d'une poésie écrite berbère. Alors que les poètes eux-mêmes sont prêts, les possibilités d'une diffusion littéraire à l'occidentale leur manquent actuellement. Pourtant, depuis quelques années, des revues accueillent des poèmes berbères, pourtant, en 1969 a paru la troisième édition de Si Mohand [M. Mammeri, *Isefra*]. Mais dans le monde moderne qui voit resurgir l'oral à travers l'audio-visuel, les poètes berbérophones ne pourraient-ils pas brûler l'étape de l'écrit ? Déjà bon nombre d'auteurs trouvent dans le disque et dans la radiotélévision (émissions régionales, disque de l'auditeur, variétés), avec un gagne-pain, un moyen de toucher un public plus vaste et un stimulant certain; les poètes-compositeurs professionnels, qui n'existent plus que dans quelques groupes et dont l'activité subit la concurrence de la radiodiffusion et de l'électrophone, se reconvertissent assez souvent à cette nouvelle économie littéraire.

Les effets de l'électronique (avec la multiplication des postes récepteurs de radio, des électrophones, des magnétophones, dans les zones rurales) ne sont pas seulement sensibles sur les œuvres des poètes professionnels ou des jeunes poètes ayant reçu une instruction moderne, mais ils le sont aussi sur toute la production villageoise : les poètes amateurs, hommes et femmes, introduisent dans le courant traditionnel local les apports des poèmes propagés par la radio et par le disque.

D'autres facteurs, dont l'influence, faute d'études, n'est pas facile à évaluer, peuvent favoriser l'épanouissement des poésies d'expression berbère : ainsi l'intérêt porté à leurs propres littératures par des berbérophones comme J. et T. Amrouche, Belâid, M. Feraoun, M. Mammeri, M. Ouary, plus anciennement S. Boulifa [v. M. Redjala, *LOAB*], ou bien le regain général d'intérêt, dans les milieux scientifiques, pour les littératures orales, avec des critiques inspirées des méthodes linguistiques et sociologiques, ou bien la participation de romanciers et de poètes berbérophones aux activités littéraires maghrébines d'expression française; il faudrait ajouter ici des noms comme ceux de Aherdan, de M. Khair-Eddine.

Avec les nouveaux débouchés offerts par les techniques modernes, avec les possibilités d'adaptation aux mouvements d'évolution sociale, grâce à la structure du système poétique traditionnel, les poésies des différents groupes berbérophones ne manquent pas de vitalité. Elles ont toujours joué leur partie dans les luttes pour l'indépendance, contre le colonialisme; elles ont, dans la dernière phase de ces luttes, contribué à propager la notion de

nation. Mais elles sont aussi des littératures régionales de groupes minoritaires malgré l'importance de leur rôle économique et social, littératures conscientes de leur richesse spirituelle, de leur individualité culturelle, de leurs aspirations esthétiques. A une époque où les pays occidentaux voient une résurgence des régionalismes — et de leurs expressions linguistiques, résurgence qui est, entre autres choses, un des aspects de la résistance au laminage des hommes par la civilisation industrielle et urbaine, quelle place les états africains sauront-ils réserver, dans les ensembles culturels nationaux, aux forces vives des poésies berbères ?

P. GALAND-PERNET *

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

On trouvera l'indication des ouvrages et des revues qui contiennent des poèmes berbères dans :

- BASSET A. — *La langue berbère*. Handbook of African Languages, Londres, 1952 (réimpression, 1969), p. 60-71.
- GALAND L. — « Les études de linguistique berbère de 1954 à 1966 ». *Annuaire de l'Afrique du Nord*, IV (1965), p. 743-766.
« Les études de linguistique berbère en... ». Chronique annuelle dans les tomes suivants de l'*Annuaire*.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ARTICLE

- DROUIN J. — *Un cycle oral hagiographique chez les Berbères du Moyen Atlas (Maroc)*, thèse de doctorat de 3^e cycle, dir. G. Tillion, Paris, E.P.H.E. 6^e Section, 1971, textes n^o XIV, XV, XXII-XXVI.
- GALAND-PERNET P. — E.P.H.E. 1970 : « Philologie et littérature berbères ». Rapports sur les conférences, *Annuaire 1969-1970*. Ecole Pratique des Hautes Études, 4^e Section, Paris, 1970, p. 204-207.
Motifs : « Poésie berbère du Sud du Maroc et 'motifs économiques' ». *De l'impérialisme à la décolonisation*, ed. J. Berque, J.P. Charnay, Paris, Editions de Minuit, 1965, p. 263-279.
Recueil I : *Recueil de poèmes chleuhs. I. Chants de trouveurs*. Paris, Klincksieck, 1972.
Tradition : « Tradition et modernisme dans les littératures berbères ». *Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*. Malte, 1972, Alger, S.N.E.D., 1973.
- LOAB : *Littérature orale arabo-berbère*. Bulletin de liaison de l'E.R.A. 357 (dir. G. Tillion), Paris, C.N.R.S.; n^o IV, 1970; n^o V, 1971-1972.
- MAMMERI M. — « Evolution de la poésie kabyle ». *Revue Africaine*, XCIV (1950), p. 125-149.
Isefra : *Les isefra, poèmes de Si Mohand ou Mhand*. Paris, F. Maspero, 1969.
- NACIB Y. — *Poésies spontanées du Djurdjura. Etude ethnolinguistique et traduction*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, dir. R. Etiemble, Paris III, 1971.
- REDJALA M. — « Un poète d'Adeni : Elhaoussin ». *LOAB*, IV (1970), p. 106-109.
« Un prosateur kabyle : Boulifa ». *LOAB*, IV (1970), p. 79-85.
- REESINK P. (ed.). — *Chants de guerre I : Le fichier périodique*, 122 (1974-II).

* C.N.R.S., Paris.